

PARCOURSUP : MODE D'EMPLOI

- Assistant de service social
- Educateur de jeunes enfants
- Educateur spécialisé
- Educateur technique spécialisé



Les modalités de sélection

La sélection vise à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.

Deux phases :

- Le dépôt d'un dossier de candidature sur Parcours sup
- Un entretien oral individuel

Publics concernés :

- Les titulaires du baccalauréat
- Les titulaires d'un diplômes, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications au moins de niveau IV
- Les bénéficiaires d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leur acquis personnels en application de l'art L 613-5 du code de l'éducation.



Contact: marie.azuara@irtsmontpellier.fr

Les modalités de sélection

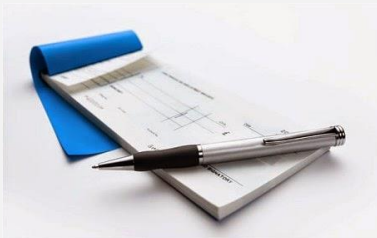
Poursuite de scolarité, demandeur d'emploi



**A partir du 22 janvier, inscription sur Parcoursup
Etudiants/Lycéens/Demandeurs d'emploi
Quelque soit l'âge**



**Je formule mes vœux jusqu'au 14 mars et finalise
mon dossier avant le 3 avril**



**Avant le 3 avril, pour que mon dossier soit
complet j'envoie un chèque de 40 euros (frais de
dossier) à l'IRTS Montpellier**

Les modalités de sélection

Poursuite de scolarité, demandeur d'emploi

L'IRTS étudie mon dossier, le critère d'appréciation des dossiers est:

LA MOTIVATION à entrer en formation et à exercer le métier (projet motivé),

Pas de sélection à partir des notes ou de la fiche avenir



Le 5 avril, je reçois un mail suite à l'étude de mon dossier:

Soit mon dossier est retenu, je peux passer un entretien

Soit mon dossier n'est pas retenu, le processus de sélection est terminé



Mon dossier est retenu,

Jusqu'au 7 avril, je paye 80 euros de frais d'épreuve orale d'admission sur le site de l'IRTS MONTPELLIER

Les modalités de sélection

Poursuite de scolarité, demandeur d'emploi



Le 8 et 9 avril, je reçois ma convocation pour les épreuves orales



Les épreuves ont lieu semaine 16,17 et 19
Attention aux vacances scolaires
Convocation à la ½ journée



Je me présente à l'entretien avec:

- **Un CV**
- **Une lettre de motivation** (contient demande d'allègement éventuelle)
- **Une pièce d'identité**

Les modalités de sélection

Poursuite de scolarité, demandeur d'emploi



Entretien de 45 minutes avec 2 formateurs et/ou professionnels

But: Apprécier le parcours et la motivation du candidat à entrer en formation et à exercer le métier



Résultats sur Parcoursup Mi-mai

Les modalités de sélection

Poursuite de scolarité, demandeur d'emploi

Le nombre de places financées par la région

	Montpellier	Perpignan
ASS	30	12
EJE	23	20
ES	70	30
ETS	14	/

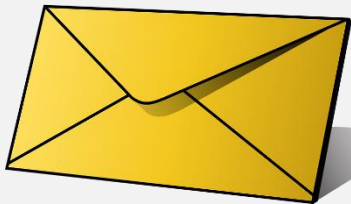
Les modalités de sélection

Formation continue

Je bénéficie d'un financement de la formation (hors apprenti): OPCO, plan de formation...



A partir du 22 janvier je télécharge un dossier sur le site de l'IRTS Montpellier



Avant le 25 mars je le renvoie complété à l'IRTS Montpellier

Suite de la sélection même déroulement que pour les autres candidats

Les modalités de sélection

Formation continue



Résultats: Mi-mai sur le site de l'IRTS Montpellier

**Entrée en formation =
10 à l'épreuve orale d'admission + financement de la formation**

Les modalités de sélection

L'apprentissage

